

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 277

présenté par

Mme Garin, M. Peytavie, Mme Rousseau, Mme Taillé-Polian, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché et M. Thierry

ARTICLE 4

Supprimer l'alinéa 63.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'alinéa 63 du texte introduit le pilotage de la politique de retour à l'emploi et de l'insertion par les résultats que les député.es écologistes souhaitent supprimer.

D'une part, derrière l'argument de la centralisation de l'information dans le cadre du réseau France Travail se voulant une organisation « renouvelée et intégrée » du service public de l'emploi pour offrir un accompagnement au plus proche des besoins se cache en réalité une volonté de piloter le marché du travail pour faire coïncider, à marche forcée, l'offre et la demande, quelle que soit l'offre, et quelle que soit la demande.

D'autre part, le pilotage par les résultats risque de générer un effet d'exclusion sociale des publics les plus en difficultés, par la logique et la politique du chiffre propres à ce pilotage, avec des indicateurs difficilement qualitatifs, générant une concurrence sur certains profils et laissant aux opérateurs publics ou spécialisés les situations les plus complexes.

De plus, alors que la loi ignore la nécessité de considérer la qualité des offres d'emplois (notamment pour résoudre les emplois durablement vacants) et que rien n'est exigé des employeurs quant à leur « employeurabilité » (c'est pour le moment au demandeur d'emploi de s'adapter aux emplois proposés) le pilotage par les résultats et le renforcement des sanctions pousseront à une dégradation de la qualité du retour à l'emploi au risque d'aller-retours précarisant davantage les populations en extrême difficultés.

Le groupe Écologiste est fondamentalement opposé à cette logique du travail à n'importe quel prix. La crise du travail est réelle : pénibilité, stagnation des salaires et inflation et précarisation du travail avec une explosion du recours aux contrats courts.